

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
18 avril 2024
n° 15 / 8036^e
pages 721 à 768



CHRONIQUE / Tribunal de commerce

Le tribunal des activités économiques: une chimère ?

> *Jérémy Jourdan-Marques*

735

ÉDITORIAL

- 721 La législation, farce indigeste: l'exemple de l'article 29 de la loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024, *Françoise Pérochon*

ACTUALITÉS

- 724 Clause abusive (examen): réouverture d'une procédure clôturée
725 Transport aérien (clause abusive): cession des droits du passager
725 Droit d'auteur (communication au public): téléviseurs dans les chambres d'hôtel
726 Victime d'infraction (indemnisation): traite des êtres humains
727 Données personnelles (protection): indemnisation du préjudice moral
728 Procès équitable (office du juge): comparution de la partie civile
729 Changement climatique: condamnation de la Suisse pour mesures insuffisantes
730 Compétence européenne (domaine): lieu de résidence d'un consommateur inconnu

POINTS DE VUE

- 731 Gouvernement d'entreprise: la couche de droit souple et ses surcouches, *Bertrand Fages*
733 La corruption et le blanchiment, bras armés du narcotrafic, *Laurence Fabre et Sara Brimbeuf*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 745 **Panorama:** Concurrence – Distribution, *Nicolas Ferrier*
756 **Notes:** L'efficacité d'une résolution unilatérale d'un bail commercial sans mise en demeure préalable, note sous Civ. 3^e, 25 janv. 2024, *Samuel François*
762 Louer n'est pas prêter, note sous CJUE 21 déc. 2023, *Ghislain Poissonnier*

ENTRETIEN

- 768 Patrice Hilt – Les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France: présentation du rapport du 26 octobre 2023

Lefebvre Dalloz

DALLOZ



Version numérique incluse*



322415



Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUTBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



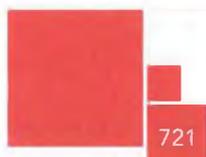
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Ptot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Françoise Pérochon

La législation, force indigeste : l'exemple
de l'article 29 de la loi n° 2024-42
du 26 janvier 2024



ACTUALITÉS

724

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (examen) : réouverture d'une procédure clôturée,
CJUE 9 avr. 2024

Contrat d'affaires

Transport aérien (clause abusive) : cession des droits du passager,
CJUE 11 avr. 2024

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (communication au public) : téléviseurs dans les
chambres d'hôtel, *CJUE 11 avr. 2024*

726

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Victime d'infraction (indemnisation) : traite des êtres humains,
Civ. 2^e, 4 avr. 2024

727

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (protection) : indemnisation du préjudice
moral, *CJUE 11 avr. 2024*

728

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Procès équitable (office du juge) : comparution de la partie civile,
Crim. 4 avr. 2024

729

DROIT PUBLIC

Environnement

Changement climatique : condamnation de la Suisse pour mesures
insuffisantes, *CEDH 9 avr. 2024*

Changement climatique : irrecevabilité de l'action contre la France,
CEDH 9 avr. 2024

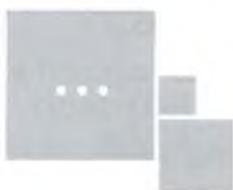
Changement climatique : irrecevabilité de l'action contre
le Portugal, *CEDH 9 avr. 2024*

730

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (domaine) : lieu de résidence
d'un consommateur inconnu, *CJUE 11 avr. 2024*



POINTS DE VUE

731 **Gouvernement d'entreprise : la couche de droit souple et ses surcouches**
par Bertrand Fages

733 **La corruption et le blanchiment, bras armés du narcotrafic**
par Laurence Fabre et Sara Brimbeuf



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

735 **Le tribunal des activités économiques : une chimère ?**
par Jérémy Jourdan-Marques

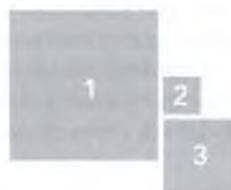
PANORAMA

745 **Concurrence – Distribution**
janvier 2023 – janvier 2024
par Nicolas Ferrier

NOTES

756 **L'efficacité d'une résolution unilatérale d'un bail commercial sans mise en demeure préalable,**
note sous Civ. 3^e, 25 janv. 2024
par Samuel François

762 **Louer n'est pas prêter,**
note sous CJUE 21 déc. 2023
par Ghislain Poissonnie



ENTRETIEN

768 **Patrice Hilt – Les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France : présentation du rapport du 26 octobre 2023**

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr**